

La lettre de Promesses d'Église

DÉCOUVREZ CHAQUE MOIS L'ACTUALITÉ DE PROMESSES D'ÉGLISE

AVRIL 2024

L'Église qui se transforme

À LA UNE

LES ÉVÊQUES ONT BESOIN D'UN REGARD EXTÉRIEUR SUR LEUR ACTION

Un entretien avec Arnaud de Bertier, membre du groupe 5 de la CIASE .

Propos recueillis par Dominique Quinio



Arnaud de Bertier, vous étiez dans un groupe de travail post Ciase. Aujourd'hui, vous mettez en œuvre l'une des recommandations de ce groupe, les visites régulières aux évêques.

J'étais en effet un des membres du groupe de travail 5 sur le ministère de l'évêque. Nous avons fait une série de propositions dont la plupart ont été validées en mars 2023 à l'Assemblée plénière, concernant la formation des nouveaux évêques, leur accompagnement, la formation continue (on peut retrouver tout cela sur le site de la Conférence). Et donc aussi, une proposition de visites régulières aux évêques. Ayant moi-même contribué à l'écrire, j'ai accepté, à la demande du secrétariat général de la Conférence des évêques, de coordonner sa mise en œuvre.

Quelles sont les raisons de votre engagement sur ce projet ?

Je suis laïc et j'ai une longue carrière dans le conseil aux entreprises puis, changement du tout au tout, ces quatre dernières années, j'ai enseigné dans un collège en éducation prioritaire de la banlieue parisienne. Au cours de ma carrière de conseil, j'ai beaucoup travaillé sur des évaluations entre pairs qui étaient très importantes dans notre mode de fonctionnement.

La proposition est le fruit du travail collectif du groupe 5. En particulier, nous sommes trois à l'avoir coécrite, forts de nos trois parcours : Mgr Pierre-Antoine Bozo, évêque de Limoges, Dom Olivier Quenardel, qui fut abbé de Citeaux pendant 28 ans, qui apportait son expérience des visites monastiques, et moi-même. Nous avons envoyé un long questionnaire aux évêques ; la moitié nous avait répondu, ce qui nous a donné un matériau riche sur leurs attentes, leurs difficultés. Un de ces enseignements, très clair, c'était un besoin d'avoir un retour sur leur action : « Nous avons besoin d'un regard extérieur, bienveillant, mais franc et précis », écrivait l'un d'eux.

Y avait-il, dans ces réponses, des remarques plus négatives ?

Il n'y avait guère d'hostilité. Beaucoup disaient qu'ils ne savaient pas très bien comment pourrait se faire ce retour. Pour d'autres, il existe déjà des moyens donnés à l'évêque (par le droit, les conseils dont il s'entoure, le travail collégial et d'éventuels recours à des méthodes de relecture ou de coaching) lui permettant d'avoir des regards extérieurs suffisant.

De toute façon, le processus ne s'engage que sur la base du volontariat

Oui, la demande de visite est à l'initiative de l'évêque et le retour de la visite est destiné à l'évêque lui-même. C'est lui qui, ensuite, est maître de la communication qu'il en fera, tout ou partie, à son conseil épiscopal, à ses collaborateurs, à son conseil presbytéral... C'est un service rendu à l'évêque lui-même. Il n'y a qu'un cas qui se départit de cette règle, si les visiteurs jugent qu'une situation est grave.

Ce sont les principes. Comment s'organisent concrètement vos visites ?

On est en phase de test ; on pourra faire évoluer le dispositif. Nous avons fait deux visites et quatre sont programmées avant l'été. Six, au cours de cette année pastorale, cela peut paraître peu, mais c'est un début et nous avons, sur ces six visites, des petits et des grands diocèses, des diocèses ruraux ou urbains, des évêques récents ou plus anciens ...

Pour chaque visite, avec le secrétaire général nous mettons en place un trio, constitué d'un évêque (pas de la même province, qui n'aura pas d'histoire commune) et de deux « non évêques », dont au moins une femme ; le visité ne choisit pas son visiteur mais il a un droit de veto. C'est le Conseil permanent qui a appelé les visiteurs. À ce stade, nous comptons une quinzaine d'évêques visiteurs, une douzaine de « non évêques » et on va monter en puissance pour cette catégorie de visiteurs.

On demande deux choses au visité : une note confidentielle où il expose ses questions, les sujets sur lesquels il souhaite que la visite apporte des éclairages et la liste d'environ 25 personnes à rencontrer, des personnes qui auront une bonne visibilité sur son action. Il peut y avoir des personnes hors de la communauté catholique, un maire, le responsable d'une autre communauté religieuse, par exemple.

Nous passons 4 jours environ dans le diocèse, en commençant par une longue rencontre avec l'évêque à partir de sa note. Puis nous rencontrons individuellement les 25 personnes. A la suite de cette visite, nous écrivons un rapport qu'on lui envoie quelques jours avant de le revoir et de lui faire notre retour, sans citer nommément les personnes rencontrées (l'anonymat de leur contribution leur a été garanti).

Cette expérience, vous vérifiez qu'elle est nécessaire ?

Ce qu'elle apporte à l'évêque, c'est trop tôt pour le dire. Mais une chose est d'ores et déjà positive. On envoie un questionnaire aux personnes rencontrées : avez-vous eu le sentiment d'avoir pu parler et d'avoir été écoutées. Et leurs réponses sont unanimes. Elles sont heureuses que leur évêque ait déclenché le processus. Cela prouve qu'il a envie de réfléchir sur son ministère. Cela pourra rassurer ceux qui auraient un peu peur que la visite génère du bruit inutilement dans leur diocèse.

Ne faudrait-il pas envisager de revenir, un ou deux ans plus tard ?

On y réfléchit. J'insiste beaucoup pour qu'au cours de cette démarche, on recherche aussi les belles choses, celles qui portent du fruit, et pas seulement les problèmes. Les Anglo-saxons, avec qui j'ai beaucoup travaillé, savent regarder ce qui marche ; en France, nous avons plutôt l'habitude inverse. Nos évêques n'ont pas forcément du retour sur les problèmes, mais pas non plus des retours sur ce qui va bien. Nous menons cette expérience, sans tambours ni trompettes. Mais nous espérons que cela peut changer l'Église à bas bruit.

LES ACTUS DE PROMESSES D'ÉGLISE

L'ÉCHO DES COPIL (19 mars & 2 avril) ET DE LA PLÉNIÈRE (8 avril)

Le principal objectif de ces réunions a été de mettre au point la contribution de PE à la deuxième étape du processus synodal. Un texte a été rédigé par le COPIL, fondé à la fois sur notre expérience en tant que collectif et sur celle des mouvements qui en sont membres. Elle s'appuie sur la diversité de nos expériences et notre recherche d'un cheminement commun et se réfère aux points mis en lumière par le rapport du synode 2023 : la coresponsabilité et l'élargissement de la démarche synodale.

Avant son envoi à la Conférence des Évêques de France le 15 avril, la plénière du 8 avril s'est saisie de ce texte, a examiné avec attention les 5 propositions qu'il contenait, en a ajouté une et a estimé l'importance relative de chacune d'entre elles.

Le processus d'élection du prochain COPIL se précise ; la plénière qui procédera à ces élections se tiendra le 7 juin prochain en présentiel. Le lieu reste à préciser.

Après le feu vert donné par la plénière du 15 mars, l'association support destinée à faciliter la logistique de PE va se mettre en place. En faire partie est rendre un service (léger) au collectif ; les organisations qui voudront bien en être membres sont invitées à la faire savoir au plus tôt.

Une réflexion va être engagée sur les orientations que doit dorénavant se donner PE et la ligne éditoriale du site internet sera définie en conséquence. Par ailleurs, il semble de plus en plus nécessaire de mieux suivre le développement des groupes locaux « PE », leur intégration sur le territoire et leur relation au collectif national.

DATE DES PROCHAINS COPIL
les mardis 16 & 30 avril

DATE DE LA PROCHAINE PLÉNIÈRE
7 juin de 12h à 18h (lieu à déterminer)

CONTRIBUTION DE PROMESSES D'ÉGLISE AU SYNODE EN 2024

Promesses d'Église a souhaité apporter sa contribution à la nouvelle phase du synode sur la synodalité. Vous trouverez [ici](#) le texte complet tel qu'il a été transmis à la CEF et qui reprend notre démarche et les raisons qui nous conduisent à faire les 5 propositions qui suivent. L'Assemblée plénière de Promesses d'Église réunie le 8 avril 2024 les a approuvées en leur conférant l'ordre de priorité suivant :

Proposition 2 : Au niveau national, la mise en place d'une instance de dialogue entre CEF, CORREF et une représentation des laïcs, avec des rencontres régulières permettant une lecture commune des signes des temps, des groupes de travail mixtes et des rencontres plénières.

Proposition 4 : Au niveau des diocèses, la mise en place d'un conseil pastoral diocésain élu, avec des mandats et des attributions définis, qui soit un lieu où l'évêque rend compte annuellement et qui reste en place quand l'évêque change.

Proposition 1 : Les mouvements et associations réunis dans Promesses d'Église souhaitent que des actions pastorales diversifiées soient mises en place à l'intention de ces personnes en périphéries ou en recherche. Ils sont disposés à partager leur expérience et à s'investir pour favoriser l'entrée de nouveaux publics dans la démarche synodale aux niveaux local et national.



Proposition 3 : Dans les diocèses, soutenir activement la mise en place des ministères institués, nouvellement ouverts aux femmes. De plus, beaucoup de mouvements de Promesses d'Église souhaitent qu'un ministère de la prédication soit créé permettant que l'homélie puisse être confiée à des laïcs, hommes ou femmes, selon leurs charismes et leurs compétences. Une proposition qui n'est pas partagée par tous.

Proposition 5 : Au niveau des diocèses, ou de la province, la mise en place de formations à l'écoute, au discernement communautaire, et à une manière de faire synodale.

NOS CONSEILS DE LECTURE



"Au creux du malheur, la lumière ? À l'écoute de ceux qui passent par le gouffre", ouvrage collectif dirigé par Laure Blanchon, Jean-Claude Caillaux et Christophe Pichon, Editions jésuites, Paris, 2024.

Des personnes subissant la honte, le mépris et l'exclusion disent avec force et conviction qu'un peu de lumière advient au creux même du malheur et que le "salut" n'arrive pas en surplomb absolvant la misère. Quelles sont cette lumière et cette présence, la liberté et le salut vécus par ces personnes ? Elles portent comme un secret dont nous pouvons tous apprendre.

Thierry
Magnin

Foi
et
neurosciences

Dialogue
sur l'homme vivant

"Foi et neurosciences. Dialogue sur l'homme vivant", Thierry Magnin, Salvator, Paris, 2022.

Docteur en physique et en théologie et président-recteur délégué aux humanités à l'Université catholique de Lille, Thierry Magnin mène une enquête passionnante sur l'être humain aujourd'hui entre science et Bible. Il montre que la vision de l'homme qui émane des neurosciences contemporaines ne s'oppose pas à la vision chrétienne de l'homme mais entre en résonance avec elle. Il réfléchit à la réception de l'Évangile dans l'actuel contexte scientifique.

En savoir +



www.promessesdeglise.fr

